

Nouveaux Cahiers du socialisme



La crise migratoire haïtienne

Entrevue avec James Darbouze

Renel Exentus

Numéro 27, hiver 2022

Le défi de l'immigration au Québec : dignité, solidarité et résistance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/98299ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Exentus, R. (2022). La crise migratoire haïtienne : entrevue avec James Darbouze. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (27), 84–90.

La crise migratoire haïtienne

Entrevue avec James Darbouze¹

Renel Exentus

Doctorant en études urbaines à l'Institut national de la recherche scientifique

R. E. - Plus d'un million d'Haïtiennes et d'Haïtiens ont fui le pays au cours de la décennie 2010. Cette poussée migratoire a eu lieu paradoxalement dans un contexte où le département de l'Ouest était en principe en reconstruction après le séisme du 12 janvier 2010. Comment expliquez-vous ce déplacement massif des jeunes haïtiens à un moment où il devrait y avoir beaucoup de possibilités économiques dans le pays ?

J. D. - Effectivement, vu sous cet angle, cela a l'air d'être une contradiction. Cette manière de poser la question nous porte à interroger le fonctionnement de l'aide internationale post-séisme dans un pays comme Haïti, c'est-à-dire un pays sous tutelle internationale depuis 2004, à la suite de l'initiative d'Ottawa pour Haïti (2003). Autant dire qu'il y a un double aspect à considérer dans la réponse : le caractère massif de la poussée migratoire et les raisons d'un tel mouvement. Sur le premier aspect : le caractère massif de ce mouvement migratoire au cours de la décennie 2010 nous fait comprendre qu'il n'y a pas lieu de se focaliser sur les facteurs individuels qui interviennent sur la probabilité de départ. Tous ces jeunes gens qui migrent, qui partent, sont en quête de débouchés et d'opportunités. Ils et elles aspirent à une vie digne et veulent gagner leur pain quotidien à la sueur de leur front. C'est un rêve d'une simplicité déconcertante, c'est ce que veulent les gens : sortir du chômage chronique, gagner leur croûte dignement, satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille.

¹ James Darbouze est professeur à l'Université d'État d'Haïti et militant social et politique.

Parce que cela leur est impossible dans le contexte haïtien, ils se sentent contraints à la migration par tous les moyens imaginables. En principe, le contexte post-séisme a introduit une nouvelle donne, les grands travaux qu'implique la période de reconstruction auraient dû les retenir. Cependant, quand on prend le temps de bien observer et d'analyser l'environnement haïtien post-séisme, on trouve une certaine cohérence. En effet, si la reconstruction avait eu lieu, elle aurait pu mobiliser la force laborieuse et l'énergie de ces jeunes gens. Elle aurait pu les retenir dans le pays, tout en leur offrant des opportunités économiques et une possibilité – même minime – d'ascension sociale. Mais la réalité est que la reconstruction n'a pas eu lieu. Très peu a été fait. Onze années après le tremblement de terre, la situation de la capitale et de toute la région métropolitaine de Port-au-Prince est pire qu'au lendemain du séisme. De nombreuses études, recherches et ouvrages ont montré que les fonds de la reconstruction ont été détournés, dilapidés. À mon avis, c'est un des points susceptibles d'expliquer ce déplacement massif. Un autre élément est le désir d'Occident. Cette notion fait référence au devenir hégémonique du mode de vie occidental – son triomphe – dans le contexte de domination impériale de la culture occidentale. Ce devenir hégémonique me semble favorisé par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et par la pénétration dans le pays des images de bonheur, de réussite et de bien-être à l'occidentale. Mais cet élément n'est pas lié spécifiquement au moment de la reconstruction.

R. E. - Dans un contexte où la dépendance d'Haïti par rapport aux grandes ambassades occidentales en général et des États-Unis en particulier s'accroît de plus en plus, quelle est votre lecture du déplacement de la population haïtienne dans les pays de l'Amérique latine au cours des dernières années ?

J. D. - À mon avis, il y a plusieurs facteurs qu'il faudrait mettre en perspective pour bien situer ce déplacement de la population haïtienne. Le premier facteur est la mise sous tutelle d'Haïti depuis 2004. En effet, depuis l'année de la commémoration du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti (2004), à l'initiative du Canada, un consortium de pays occidentaux – à la tête duquel on trouve notamment la France, le Canada, les États-Unis – a décidé de départir le peuple d'Haïti de sa souveraineté. Toutes les grandes décisions touchant à la vie sociale, politique et économique du pays ainsi qu'à l'avenir de la population sont prises par ce consortium. Ces décisions déterminent si la population va rester dans le pays ou partir vers d'autres cieux, considérés plus cléments. C'est dans ce cadre qu'il faut situer un premier élément du rapport de déplacement vers les pays de l'Amérique latine. Jusque dans les années 2010, les États-Unis, le Canada, la République dominicaine, la France et les Petites Antilles (Bahamas, les îles Turks et Caïcos) étaient les principales destinations des mouvements migratoires haïtiens. De 2004 à 2017, sous le couvert d'une mission de stabilisation des

Nations unies en Haïti, de nombreux contingents militaires d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Uruguay, Chili, etc.), d'Afrique et d'Asie se sont retrouvés sur le sol haïtien. L'Amérique latine est devenue plus proche.

Le deuxième facteur est le positionnement au niveau de l'appareil d'État en 2011, environ une année après le tremblement de terre, d'une organisation criminelle mafieuse dirigée par des néodualistes. Cette opération a pu se réaliser, comme cela a été largement documenté, avec le soutien de la communauté internationale, des gouvernements membres du *Core group*² et principalement des États-Unis. Pour rappel, le séisme de 2010 a fait plus de 250 000 morts et détruit la région métropolitaine à plus de 80 %. Au moment où se posait l'urgence d'une planification de la reconstruction par un personnel politique constitué de patriotes qualifiés, le pays a été livré à des mercenaires. Cette bande de mercenaires soutenue par la communauté internationale a tôt fait de désespérer la population haïtienne par sa gestion calamiteuse des ressources, la dilapidation et le détournement des biens du pays. Haïti a connu alors une détérioration exacerbée de l'environnement social, politique et économique. D'autant qu'il a été, par ailleurs, constamment soumis à un certain nombre de risques environnementaux et climatiques résultant de son exposition géographique aux événements météorologiques extrêmes (cyclones, ouragans, etc.).

Il y aurait beaucoup d'autres considérations à prendre en compte sur ce point, par exemple le fait qu'aucune politique préventive n'a été mise en œuvre pour adapter les infrastructures aux intempéries, cyclones, ouragans et séismes, malgré la présence sur le terrain du consortium international de tutelle. Les conditions de vie de la population se sont complètement dégradées pendant que le pays connaissait une croissance économique décevante. Dans ces conditions, à tort ou à raison, la migration se présente comme un réflexe de sécurité et de mobilité sociale et économique pour les catégories les plus vulnérables.

Bien entendu, nous ne mettons pas en relief ici le fait que depuis le XIX^e siècle, Haïti a toujours entretenu des relations fraternelles et solidaires avec le Venezuela. Ou bien des rapports de coopération et de bon voisinage avec Cuba en raison du faible taux d'industrialisation. Par ailleurs, comme mentionné plus haut, Haïti a toujours été parmi les pays exportateurs de travailleurs et travailleuses du monde. À chaque nouvelle crise, ce rôle de pays pourvoyeur de main-d'œuvre est renouvelé.

2 NDLR. Le Core Group est composé des ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de l'Union européenne, du représentant spécial de l'Organisation des États américains et de la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies. Communiqué du Core Group, 8 avril 2021, <<https://ht.usembassy.gov/fr/communiqué-du-core-group/>>.

R. E. - Haïti fait partie des territoires les plus attractifs pour le monde humanitaire alors que le pays semble répulsif pour la majorité de sa population. Comment expliquez-vous ce contraste ?

J. D. - En fait, on est devant un cas typique de ce qu'il convient d'appeler la logique des mondes. On sait que l'attractivité autant que le caractère répulsif des territoires sont des constructions sociales, politiques et institutionnelles. L'exemple haïtien fournit une illustration parfaite de la manière dont ces politiques sont mises en œuvre. Généralement, lorsqu'il s'agit d'expliquer les mouvements migratoires internationaux, une distinction ordinaire consiste à inventorier les facteurs de repoussement (les troubles civils, un système corrompu, le manque d'État de droit, l'insécurité galopante...) et les facteurs d'attraction (politique d'immigration facile, conditions socio-économiques meilleures, réseaux d'accueil...). Dans le contexte haïtien, on se retrouve avec un assemblage de ces deux facteurs adaptés en fonction du groupe : le repoussement pour les Haïtiens et l'attraction pour les étrangers.

En effet, il y a de multiples facteurs de repoussement qui s'exercent sur des franges de la population haïtienne, notamment les jeunes. On pourrait citer l'insécurité, le chômage ainsi que toutes les menaces quelconques auxquelles ils sont exposés et contre lesquelles ils sont sans recours. Le jeune – ou la jeune – qui compare sa situation en Haïti, le pays où il est né, à ce qu'elle pourrait devenir s'il changeait de pays, estime qu'il ne pourrait que « mieux vivre » ailleurs. D'où un triomphe certain du désir d'ailleurs comme on a pu le voir récemment. Des Haïtiennes et des Haïtiens investissent tout ce qu'ils ont pour fuir le pays à tout prix parce qu'ils y sont forcés par les politiques appliquées dans ce pays. Ces politiques ne les « voient » pas vivre en Haïti ni n'entendent aménager le territoire de sorte qu'il constitue un cadre de vie pour eux.

De la même manière, il y a de multiples facteurs qui attirent et font d'Haïti une terre de possibilités pour le monde humanitaire. Par exemple, le fait que le pays soit – par la démission des pouvoirs publics – vulnérable et abonné aux catastrophes. Et dans une certaine mesure, on peut même soutenir que ces mêmes facteurs qui attirent le monde humanitaire participent des éléments de repoussement pour la population native.

R. E. - Les autorités étatsuniennes ont violé le droit à l'asile de plusieurs milliers de migrantes et migrants, en majorité haïtiens, massés sous le pont Del Rio au Texas au cours des mois de septembre et d'octobre 2021. Cette violation témoigne-t-elle d'une nouvelle ère du capital où le verbiage des droits de la personne (droit à la protection des réfugiés en particulier) n'est plus utile pour voiler sa barbarie ?

J. D. - Cette question est vraiment très intéressante. Elle me fait penser à ce mot d'Hannah Arendt nous rappelant que le siècle dernier a créé des étrangers face

auxquels s'est posé le problème de l'accueil. « Des groupes qui n'ont été accueillis nulle part, qui n'ont pu s'assimiler nulle part. Une fois qu'ils ont eu quitté leur pays natal, ils se sont retrouvés sans patrie ; une fois qu'ils ont abandonné leur État, ils ont été considérés comme des hors-la-loi ; une fois qu'ils ont été privés de leurs droits, ils se sont retrouvés des parias, la lie de la terre » et « ainsi se dévoilent aux yeux de tous les souffrances d'un nombre croissant de groupes humains à qui les règles du monde environnant cessent souvent de s'appliquer. »

J'ai été amené en diverses occasions à me préoccuper de droits humains vus sous l'angle du droit des étrangers. Aujourd'hui, notamment dans le contexte de pandémie globale, comme l'indique Jacques Derrida, il y a une question de l'étranger. Une question tranchante qui ne manque pas de déchaîner les passions. Dans sa spécificité actuelle, cette question est celle du droit et de la démocratie. L'étranger est celui par qui la question scandaleuse, tapageuse, arrive dans les « États de droit ». Alors que dans le discours courant – celui des médias et de la rhétorique officielle des institutions internationales – le fondamentalisme des droits de l'homme fait rage. En contrepartie, dans les politiques officielles, se fait le constat d'un durcissement des polices intérieures et des mesures de contrôle de l'immigration visant à restreindre la libre circulation des individus. Par cette question est lancée une interpellation sur le caractère *démocratique* des sociétés contemporaines. Il y a là, il me semble, une fracture ontothéologique qui est en train de changer le rapport occidental au monde. C'est en ce sens que ce qui s'est passé sous le pont Del Rio, au Texas, au cours des mois de septembre et d'octobre 2021, peut avoir quelque chose à nous apprendre sur notre temps, sur les temps à venir et sur le fonctionnement des sociétés contemporaines.

Aux États-Unis, il y a deux conceptions du monde qui s'affrontent et s'entrechoquent depuis le XIX^e siècle. Une conception antique d'un monde foncièrement clos, fortement hiérarchisé, qui prend sa source dans la nature elle-même. Cette conception du monde crée la hiérarchie des communautés et la hiérarchie des individus à l'intérieur des communautés, sur la base de la couleur de la peau. Les hommes à cravache qui pourchassaient, à cheval, au Texas, les immigrantes et les immigrants haïtiens sont l'expression de cette conception dépassée du monde clos. Et, il y a en face, une conception plus ouverte, moderne, qui fonde la communauté sur l'accueil. Comme j'ai essayé de le montrer ailleurs, la guerre de Sécession a facilité un *modus vivendi*, mais elle n'a pas suffi à faire triompher la conception plus ouverte dans les mentalités.

Ces deux conceptions ayant toujours eu à s'affronter en un combat douteux, je ne dirai pas que le verbiage du droit à la protection des réfugiés n'est plus utile pour voiler la barbarie de cette nouvelle ère du capital. Il est évident que quelque chose est en train de changer, est en train de mettre à mal les fondements de cette société américaine. Il n'est pas étonnant que cela arrive par des migrantes et migrants haïtiens puisque les divers gouvernements ont, pendant plusieurs décennies – voire

des siècles –, constamment saboté l'effort haïtien de construction d'une société juste, démocratique, libre et équitable.

R. E. - Quel est le sens du slogan « changer système » qu'on entend dans les mouvements sociaux en Haïti au cours des dernières années? Dans quelle mesure un tel objectif a-t-il un rapport avec les mouvements migratoires des Haïtiennes et Haïtiens ?

J. D. - En Haïti, peut-être plus qu'ailleurs, il est évident que le système actuel est arrivé à terme. Il n'est plus possible de faire semblant. Sur le plan social, politique, économique, culturel et institutionnel, il se révèle incapable de répondre aux besoins fondamentaux de la population. C'est le sens du recours à la violence extrême. La population se trouve dans un état de dénuement extrême. Tous les indicateurs sont au rouge.

Changer système ou « *chavire chodyè* » est une manière d'exiger une refonte fondamentale du régime actuel d'apartheid instauré par la vision ultralibérale des intégristes du marché depuis la fin des années 1970. Les réformes ultralibérales, imposées à la faveur d'un choc sociétal violent comme le coup d'État de 1991, ont substitué aux valeurs démocratiques la seule loi du marché et la barbarie de la spéculation dans un des pays les plus inégalitaires de la planète, où plus de 50 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (2012). Selon les chiffres de la Banque mondiale elle-même (2018), environ 6,3 millions d'Haïtiens ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels.

Le rapport avec les mouvements migratoires est simple. De la même manière qu'il convient de chercher l'anatomie de la société civile dans l'économie politique, c'est toujours dans le dispositif impérial des relations internationales de domination et de dépendance qu'il faut chercher les causes des mouvements migratoires. Comme nous l'avons vu en ce qui concerne le consortium du Core group, dans le rapport d'Haïti avec la communauté internationale, tout ce qui se passe a un rapport avec le néocolonialisme et la division capitaliste de la population selon un mode ségrégué.

Depuis 1994, les Clinton (Bill et Hilary) jouent un rôle majeur en Haïti. Après le renversement d'Aristide en février 2004, Bill Clinton a travaillé avec l'ancien employé de la Banque mondiale, Paul Collier, avec des sociétés multinationales et avec l'élite haïtienne pour imposer un plan de libre marché à Haïti. En 2009, ils ont effectué une tournée dans le pays pour promouvoir les ateliers de misère (*sweatshops*), le tourisme ainsi qu'une agriculture orientée vers l'exportation. Les vagues de mouvements migratoires des jeunes haïtiennes et haïtiens sont connectées au dispositif de ce système qui n'offre aucune perspective à la population. Changer de système, c'est fondamentalement mettre fin à cela. C'est construire un pays capable d'offrir une qualité de vie

optimale, un minimum vital à chacun, chacune, des perspectives claires et de l'espoir à sa jeunesse. C'est revenir à l'idéal de liberté, de bien-être, d'égalité et de solidarité, tel qu'il avait été formulé par les ancêtres pour Haïti et pour le Monde.

Le système actuel ayant conduit le pays et la majeure partie de sa population dans un cul-de-sac, le slogan « *changer système* » signifie : soit on change de paradigme pour permettre à la population de vivre sa vie dignement, soit les mouvements migratoires des Haïtiennes et Haïtiens à travers le monde vont continuer jusqu'à épuisement. Au fond, nous parlons d'Haïti, mais si nous jetons un coup d'œil ailleurs, nous nous rendons compte qu'il est question ici de la logique des mondes.



Photo : Adobe Stock